# Alcool éthylique d'origine agricole: organisation commune du marché OCM

2001/0055(CNS) - 28/05/2002

La commission a adopt le deuxime rapport de Mara del Pilar AYUSO GONZ·LEZ (PPE-DE, E) (le premier rapport rejetant la proposition de la Commission europenne - voir rsum du 26/02/2002 - avait t renvoy en commission au cours de la sance du Parlement du 11 avril 2002). La Commission europenne ayant refus de soumettre une nouvelle proposition, le deuxime rapport de la commission a cherch un "plus petit commun dnominateur" susceptible de recueillir le plus large consensus. Il propose que le rglement contienne des "mesures spcifiques" plut·t qu'une organisation commune de march de l'alcool thylique. Il souligne que l'alcool thylique d'origine synthtique, soit d'origine non-agricole, fait concurrence  l'alcool thylique d'origine agricole sur le march europen et demande que des informations statistiques sur les marchs de l'alcool d'origine agricole et synthtique soient mises  disposition. La commission souhaite par ailleurs supprimer la possibilit, prvue dans la proposition de la Commission europenne, d'interdire les aides  l'alcool d'origine agricole.